

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

5^e RALLYE REGIONAL DU PAYS HAUT (PEA)

3 & 4 JUILLET 2021

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 17 mai 2021

Ouverture des engagements : Lundi 17 mai 2021

Clôture des engagements :Lundi 21 juin 2021

Parution et distribution du carnet d'itinéraire :

Vendredi 2 juillet 2021, de **14h00 à 19h00**, au Garage Speedy – Les Maragolles Rn18, 54720 Lexy

Puis le samedi 3 juillet de **8h30 à 10h00**, même lieu que les Vérifications Administratives

Dates et heures des reconnaissances :

Vendredi 2 juillet 2021, de **14h00 à 19h00**.

Samedi 3 juillet 2021, de **8h30 à 11h00**

Vérifications Administratives le :

Samedi 3 juillet 2021 de **8h00 à 12h00**, Lieu : au Garage Speedy – Les Maragolles Rn18, 54720 Lexy.

Vérifications Techniques le :

Samedi 3 juillet 2021 de **8h30 à 12h30**, Lieu : au Garage Speedy – Les Maragolles Rn18, 54720 Lexy

Heure de mise en place du parc de départ le :

Samedi 3 juillet 2021 à l'issue des vérifications techniques

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

Samedi 3 juillet 2021 à **12h00**, Lieu : Annexe Mairie, place du Colonel Darche, 54400 Longwy

Publication des équipages admis au départ le :

Samedi 3 juillet 2021 à **13h00**, place du Colonel Darche, Longwy

Publication des heures et ordres de départ le :

Samedi 3 juillet 2021 à **13h15**, Panneau d'affichage place du Colonel Darche, Longwy

Départ 1^{er} Concurrent de la 1^{ère} étape :

Parc fermé, place du Colonel Darche, Longwy, Samedi 3 juillet 2021 à **14h00**.

Publication des résultats partiels de la 1^{ère} étape :

Panneau d'affichage place du Colonel Darche, Longwy

Publication des heures et ordres de départ de la 2^{ème} étape :

Samedi 3 juillet 2021 à **21h30**, Panneau d'affichage place du Colonel Darche, Longwy

Départ 1^{er} Concurrent de la 2^{ème} étape :

Parc fermé, place du Colonel Darche, Longwy, Dimanche 4 juillet 2021 à **9h00**.

Vérification finale le :

Dimanche 4 juillet 2021 au Garage Speedy – Les Maragolles Rn18, 54720 Lexy

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le :

Dimanche 4 juillet 2021, 30mn après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé final, Panneau d'affichage place du Colonel Darche, Longwy

Remise des prix le : **Dimanche 4 juillet 2021** sur le podium d'arrivée, vers 16h15

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Nancy, en qualité d'organisateur Administratif et Pro Racing Team en qualité d'Organisateur Technique organisent les 3 et 4 juillet 2021, le 5^e Rallye Régional du Pays Haut. Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Grand Est du Sport Automobile **participation étrangère autorisée**.

Sous le n°22 et par la FFSA sous le permis d'organiser n°237, le 16 avril 2021.

Comité d'Organisation

Président : **David CLAUDE**

Membres : **Les membres de l'Asa Nancy.**

Adresse : **Asa Nancy, 15 Rue des Carrières, 54114 JEANDELAINCOURT**

Téléphone : **06 17 61 56 45**

Site internet. : www.asa-nancy.com Email. : asa.nancy@laposte.net

Permanence du Rallye :

Annexe Mairie, place du Colonel Darche, 54400 Longwy **pendant la durée du rallye.**

Organisateur technique

Nom : **Pro Racing Team**

Président : **Gérard POTIER.**

Secrétariat du Rallye : **1, place du 11 Novembre 54720 LEXY.**

Téléphone : **03 82 23 11 27** Port. : **06 89 45 20 89** Email. : gerard.potier2@orange.fr

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Poste	Prénom - NOM	N° licence FFSA	Code ASA
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Patrice COTTET	8012	305
Membre du Collège des Commissaires Sportifs	Marie Line LATOUCHE	234819	305
Membre du Collège des Commissaires Sportifs	Claude CONDAMIN	122813	314
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	Michèle PECCAUD	2309	314
Directeur de Course	Jean Charles BIDAL		305
Directeur de Course Adjoint	Jean-Jacques SICHLER	17673	323
Stagiaire direction de Course	Christophe GALLAIRE	24385	314
Directeur de Course ES	Alain ANGELMANN	214977	302
Directeur de Course adjoint ES	Jean-Michel HENRY	15551	308
Responsable des Commissaires de Route	Frederic DUMAS	188349	308
Organisateur Technique Véhicule Autorité	Gérard POTIER		308
Voiture Tricolore	David CLAUDE	221403	308
Commissaire Technique Responsable	Marc CHARBONNEAU	47435	322
Commissaire Technique	Denis DERCHE	33547	314
Commissaire Technique	Daniel HAEFFLIN	12679	22
Commissaire Technique	Gérard PROTOIS	1906	321

Chargé des Relations Avec les Concurrents	Jocelyne ANGELMAN	233639	302
Chargé des Relations Avec les Concurrents	Gilbert HORALA	12674	313
Voiture Damier	Jean WAMBACH	3030	0306
Chronométrateurs et classement informatique	Mesdames et Messieurs de la Ligue Grand Est et des Ligues voisines		

1.2P. ELIGIBILITE

Le 5^e Rallye Régional du Pays Haut compte pour la Coupe de France des rallye 2021 coef. 2 et le Championnat de la Ligue Grand Est du Sport Automobile 2021.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront **par mail**, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

Annulation :

Pro Racing team se réserve le droit d'annuler le rallye, si à la date de clôture des engagements précisée au règlement, le nombre des demandes d'engagement est inférieur à 50% du nombre de voitures admises, ou si des circonstances majeures s'opposent au déroulement du rallye. Dans ce cas, Pro Racing team fera connaître sa décision aux intéressés par pli individuel.

Remboursement :

Pro Racing team remboursera, avec réduction variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.

La retenue sera :

- 30% pour les demandes reçus 8 jours et plus avant le rallye,
- 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye régional du Pays Haut doit adresser au secrétariat du rallye PRO RACING TEAM, 1, place du 11 Novembre 54720 LEXY (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 21 juin 2021.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **120 voitures maximum.**

3.1.11.P. Les droits d'engagement sont fixés :

- **Avec la publicité facultative des organisateurs : 300 €**

- Sans la publicité facultative des organisateurs :600 €.
- 1 membre de l'équipage licencié Asa Nancy/Asac Lorrain : 290 €
- Equipage COMPLET licencié Asa Nancy/Asac Lorrain: 280 €

+ **5€** pour le Challenge des Commissaires de la Ligue Grand Est

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3.2.1. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée pour chaque infraction constatée.

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 5^e Rallye Régional du pays Haut représente un parcours de **218.6km**

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de **40,00 km**

Les épreuves spéciales sont :

ES 1-2 « Viviers » 8.800km

ES 3-4 « Mercy le Bas » 11.200 km

6.2.5. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances auront lieu le :

Vendredi 2 juillet 2021, **de 14h00 à 19h00.**

Samedi 3 juillet 2021, **de 8h30 à 11h00**

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **3 maximums et des contrôles seront effectués.**

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1.7. ROAD-BOOK

Les carnets d'itinéraire dits : « road-book », décrivant en détail l'itinéraire à suivre, obligatoire, sous peine de disqualification, seront disponibles le :

Vendredi 2 juillet 2021, **de 14h00 à 19h00**, au Garage Speedy – Les Maragolles Rn18, 54720 Lexy

Puis le samedi 3 juillet de **8h30 à 10h00**, même lieu que les Vérifications Administratives

7.3.5. POINTAGE

Le pointage du carnet ne peut être effectué que si les deux membres de l'équipage ainsi que la voiture se trouvent dans la zone de contrôle. Ce pointage pourra être effectué, équipage à bord.

Pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Trois Commissaires choisis par les Responsables des Commissaires seront récompensés par une coupe chacun.

Les prix aux concurrents seront distribués :

Trois commissaires seront récompensés.

Les prix seront distribués (prix cumulables) :

SCRATCH	1^{er}	1 coupe
	2^{ème}	1 coupe

	3^{ème}	1 coupe
CLASSE	1^{er}	1 coupe
	2^{ème}	1 coupe (si 6 partants)
	3^{ème}	1 coupe (si 10 partants)
	4^{ème}	1 coupe (si 15 partants)

1 coupe au 1er Equipage Féminin

La remise des prix se déroulera le Dimanche 4 juillet sur le Podium, place du Colonel Darce, Longwy.